

## Après le Grand Débat de Dole

Le Conseil d'Administration de l'URIOPSS, réuni le 7 février dernier, a décidé d'organiser un débat dans la région Bourgogne Franche-Comté, avec ses adhérents autour de la thématique des Solidarités. En effet, il lui a semblé manquer, parmi les thèmes proposés par le Grand Débat National, des questionnements essentiels dont la place des associations dans l'évolution de notre société, l'avenir de notre modèle de protection sociale et l'accès aux services publics pour tous, qui est un vrai problème, notamment dans le monde rural. Afin de mieux élargir le débat, la FEHAP et la FAS ont rejoint l'URIOPSS.

C'est donc un « grand débat » parallèle qui s'est ouvert, le lundi 4 mars, salle Edgar Faure de la Mairie de Dole en présence de nombreux présidents et directeurs d'associations et établissements du secteur privé non lucratif du champ social, médico-social et sanitaire.

A la tribune, Loïc Grall, Président de la FEHAP, Bernard Quaretta, Président de l'Uriopss Bourgogne Franche Comté et Catherine Serre, déléguée régionale de l'Uriopss.

### Très vite, les points essentiels sont posés :

- la prise en charge des personnes âgées et de la dépendance,
- les dépenses publiques importantes et en hausse alors que les besoins du système associatif sont urgents
- l'avenir de l'accompagnement des personnes victimes de handicap,
- le burnout des professionnels de santé,
- la vie sociale des personnes isolées,
- la politique de l'impôt et son utilisation qui questionne l'utilité sociale du monde associatif et l'incite à se tourner vers des financements privés, dont le mécénat,
- le financement des missions dans la protection de l'enfance,
- la scolarité des enfants handicapés en milieu ordinaire, souvent compliquée,
- les contrats jeunes majeurs qui tendent à disparaître, et les jeunes qui, après un parcours scolaire et social chaotique, se retrouvent à la rue à 18 ans.
- le rôle du préfet de région et des préfets de département
- le plan territorial de santé mentale,
- l'avenir de la santé et la fermeture des hôpitaux de proximité,...

### Sur certains de ces points des propositions ont été faites comme :

- la création d'un nouveau métier, celui de l'accompagnement au numérique pour les personnes en difficultés sociales
- la mise à disposition de personnes du secteur public pour intervenir auprès de ceux qui en ont besoin
- donner aux municipalités la possibilité de faire du mécénat immobilier par des baux aux associations pour redynamiser les centres-ville et permettre ainsi une facilité d'accès aux adhérents à mobilité réduite
- recruter les AVS sur un contrat de 35 heures « proposition concrète ambitieuse mais réalisable sur l'inclusion scolaire » : les associations seraient employeuses à temps plein et mettraient à disposition les personnes sur les temps scolaires.
- donner au Préfet de région un rôle d'animateur des politiques publiques, y compris sur le champ de la santé pour assurer la convergence des politiques publiques,
- faire démarrer tous les CPOM en même temps et que la loi de finance prenne en compte les associations au même titre que l'ARS...

Fort de ces constats, l'ensemble du secteur associatif doit, maintenant, se battre en construisant un lobbying du secteur privé non lucratif qui pèse d'emblée.

« Pour la première fois, on a émis l'idée d'être efficaces tous ensemble en se réunissant, ce sera dur, mais ensemble on peut faire des choses magnifiques » conclura le Président Quaretta.

M.A CUZIN, URIOPSS BFC

Retrouvez toutes les Actualités de l'URIOPSS sur [www.uriopss-bfc.fr](http://www.uriopss-bfc.fr)